

N° 60.
Audifran
Celestin, Marius
Haydnal

MAIRIE de La Garde. ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du vingt six Octobre mil neuf cent-neuf, deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Audifran Celestin, Marius, Haydnal, né à La Garde, le vingt quatre de ce mois à quatre heures du soir, fils de Audifran Marius, né à La Garde, département de la Sarthe, profession de Cultivateur, âgé de vingt quatre ans, domicilié à La Garde, et de Marie Augustine, femme des deux née à Coulon, département de la Sarthe, profession d'ouvrière, âgée de vingt deux ans, domiciliée à La Garde (Sarthe) avec ses mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration a moi faite par Audifran Marius, père de l'enfant, âgé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Victor Louis, âgé de quarante un ans, profession de directeur d'école, domicilié à La Garde.
Second témoin, Charles Charles, âgé de trente neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi, Louis Charles, Maire de la Commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Audifran Celestin, Marius, Haydnal

Pris à Coulon le 4 Janvier 1903 avec Josephine Eugénie Maréchal

Decidé le 16 Mars 1903 à LAGARDE (Sarthe)

N° 62
Lumatti
Jeanne

MAIRIE de La Garde. ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du sept Novembre mil neuf cent-neuf, deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Lumatti Jeanne, née à La Garde, le cinq du courant à quatre heures du matin, fille de Lumatti Emile, né à La Garde, département de la Sarthe, profession de Cultivateur, âgé de trente quatre ans, domicilié à La Garde, et de Marie Catherine, née à Coulon, département de la Sarthe, profession d'ouvrière, âgée de trente trois ans, domiciliée à La Garde (Sarthe) avec ses mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration a moi faite par Lumatti Emile, père de l'enfant, âgé de trente quatre ans, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Victor Louis, âgé de quarante un ans, profession de directeur d'école, domicilié à La Garde.
Second témoin, Charles Charles, âgé de trente neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi, Louis Charles, Maire de la Commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Lumatti Jeanne

N° 61.
Meisson
Yvonne, Eugénie

MAIRIE de La Garde. ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du Premier Novembre mil neuf cent-neuf, deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Meisson Yvonne, Eugénie, née à La Garde, le jour d'aujourd'hui à deux heures de ce matin, fille de Meisson Emile, né à Coulon, département de la Sarthe, profession de maçon, âgé de vingt neuf ans, domicilié à La Garde, et de Marie Augustine, épouse des deux, née à Coulon, département de la Sarthe, profession d'ouvrière, âgée de trente deux ans, domiciliée à La Garde (Sarthe) avec ses mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration a moi faite par Meisson Emile, père de l'enfant, âgé de vingt neuf ans, profession de maçon, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Victor Louis, âgé de quarante un ans, profession de directeur d'école, domicilié à La Garde.
Second témoin, Charles Charles, âgé de trente neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi, Louis Charles, Maire de la Commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Meisson Yvonne, Eugénie

N° 63
Duranti
Paul, Gabriel
Victor.

MAIRIE de La Garde. ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du sept Novembre mil neuf cent-neuf, deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Duranti Paul, Gabriel Victor, né à La Garde, le cinq du courant à deux heures du soir, fils de Duranti Victor, né à Coulon, département de la Sarthe, profession de maçon, âgé de vingt neuf ans, domicilié à La Garde, et de Marie Augustine, épouse des deux, née à Coulon, département de la Sarthe, profession d'ouvrière, âgée de trente deux ans, domiciliée à La Garde (Sarthe) avec ses mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration a moi faite par Duranti Victor, père de l'enfant, âgé de vingt neuf ans, profession de maçon, domicilié à La Garde.

Premier témoin, Victor Louis, âgé de quarante un ans, profession de directeur d'école, domicilié à La Garde.
Second témoin, Charles Charles, âgé de trente neuf ans, profession de cultivateur, domicilié à La Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi, Louis Charles, Maire de la Commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Duranti Paul, Gabriel Victor

Adopté en qualité de Propriétaire de la Station par l'Assemblée du Tribunal de Coulon en date du vingt neuf juillet mil neuf cent dix huit.

Decidé à Coulon (Sarthe) le 13 décembre 1904
L'Officier de l'Etat Civil
le 21. 12. 04